

**IMPORTANT : A LIRE ET SIGNER IMPERATIVEMENT
ET
A RAPPORTER LE JOUR DE L'EXAMEN**

1/ INFORMATION MEDICO-LEGALE PREALABLE

A la demande de votre médecin traitant, le médecin radiologue doit effectuer un examen nécessitant une piqûre à travers la peau pour injecter un produit de contraste ou un médicament. L'examen se déroule en règle générale sans problème. Cependant, comme pour toute intervention sur le corps humain, malgré des conditions optimales de compétence et de sécurité, une complication est toujours possible :

- La piqûre à travers la peau comporte un risque imprévisible d'infection. Ce risque est très faible (de l'ordre de 1 pour 10 000 à 20 000). Vous recevrez un numéro de téléphone par lequel vous devrez signaler au médecin radiologue tout événement qui vous intriguera dans les jours suivant l'examen.
- L'injection d'un produit de contraste comporte un risque immédiat imprévisible de réaction allergique, exceptionnellement grave, pouvant aller jusqu'à l'arrêt cardiaque. Ce risque est très faible (de l'ordre de 1 pour 30 000). Le médecin radiologue mettra tout en œuvre pour faire face à un tel événement.
- Des incidents mineurs, notamment des douleurs transitoires, sont possibles dans les heures ou jours qui suivent l'examen. Vous en serez informé avant votre départ du Cabinet.
- Votre médecin radiologue donnera toutes les précisions que vous demanderez.

2/ AVANT DE VENIR AU CABINET, VOUS DEVEZ NOUS SIGNALER AU PLUS TOT

- Si vous avez une **fièvre** ou une **infection** dans la semaine qui précède le rendez-vous, car il faut alors reporter le rendez-vous ;
- Si vous avez pris de **l'aspirine** ou un de ses dérivés, si vous suivez un traitement **anticoagulant** ou un traitement **anti-diabétique** , car il faut peut-être modifier ce traitement pendant quelques jours ;
- Si vous avez déjà eu des manifestations **d'allergie** (œdème de Quincke, asthme, bronchospasme, urticaire eczéma, rhume des foins...), notamment un incident après un examen radiologique ou une anesthésie locale ;
- Si vous risquez d'être **enceinte** ou si vous allaitez, l'examen devant alors être aménagé ou reporté.

M./Mme/Mlle.....déclare avoir lu et compris les informations qui précèdent et accepter que l'examen soit réalisé.

Date et signature :